



PREMIER MINISTRE

## INVITATION PRESSE

Commissariat général  
à la stratégie  
et à la prospective

**Jean Pisani-Ferry,**  
**Commissaire général à la stratégie et à la prospective,**  
**remettra à Michèle Delaunay,**  
**Ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie**  
**le rapport :**

### **La *Silver* Économie, une opportunité de croissance pour la France**

**le jeudi 5 décembre 2013 à 11h30**  
au salon *Silver Economy Expo*,  
Parc des expositions, Porte de Versailles, 75015 Paris

Dans les sociétés développées, le vieillissement de la population se trouve accéléré par l'avancée en âge des cohortes de *baby-boomers* (près de 900 millions d'âgés dans le monde aujourd'hui). Entre 2005 et 2035, le nombre des seniors devrait connaître une hausse de 80 %. Cette évolution démographique pose d'immenses défis. À l'initiative de Michèle Delaunay, Ministre des Personnes âgées et de l'Autonomie, ce rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective s'interroge sur la valeur économique que peut apporter en retour le vieillissement.

Dans quelle mesure le marché en pleine expansion des âgés peut-il être source de croissance pour l'économie française ? Comment les pouvoirs publics (nationaux et locaux) peuvent-ils encourager la réalisation de ce potentiel de croissance ? Peut-on envisager le développement d'une *Silver* Économie servant de levier à des secteurs comme les services à la personne ou les technologies avancées ?

La réponse de ce rapport est oui, le vieillissement peut être une opportunité, si l'Etat et les collectivités locales savent trouver leur rôle. Le vieillissement a en effet plusieurs conséquences économiques et industrielles : d'abord, ce mouvement démographique ouvre des marchés de produits, de technologies et de services dédiés aux personnes âgées (des jeunes seniors jusqu'aux âgés dépendants), comme suffisamment larges pour donner à une offre émergente la taille critique et une rentabilité. Ensuite, l'essor de ces marchés, par leurs connexités avec certaines technologies clés ou filières industrielles, apporte un effet de levier majeur à l'ensemble de notre politique industrielle (domotique, robotique, numérique, technologies pour l'autonomie...). Enfin, la hausse probable du taux d'épargne associée au vieillissement peut être canalisée pour favoriser l'investissement productif. Dans cette perspective, le rapport formule six propositions, notamment celle de viager intermédiaire, permettant de faire de la *Silver* Économie une opportunité de croissance pour la France.

#### **Programme :**

11h30 - 12h30 : Présentation du rapport du CGSP : « La *Silver* Économie, une opportunité de croissance pour la France » en présence de Jean Pisani-Ferry, Madame Michèle Delaunay et un représentant de Monsieur Arnaud Montebourg.

12H30 : Visite de la Maison du Mieux Vivre et du salon *Silver Economy Expo*, showroom des innovations de la Bourse Charles Foix et de la *Silver Valley*.

**Inscription obligatoire auprès de :**

**Jean-Michel Roullé**, Responsable de la communication Tél. 01 42 75 61 37  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

**Magali Madeira**, Chargée de mission communication Tél. : 01 42 75 60 39  
[magali.madeira@strategie.gouv.fr](mailto:magali.madeira@strategie.gouv.fr)

*Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) s'est substitué au Centre d'analyse stratégique. Il est au cœur des démarches de réflexion et de concertation nécessaires à la conduite des politiques publiques et à la modernisation du pays.*

*Rattaché au Premier ministre, qui arrête son programme de travail annuel, **il apporte son concours à la détermination des grandes orientations pour l'avenir de la Nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes.***

*A ce titre, il impulse et favorise la définition de stratégies d'action à moyen et long terme et le développement des études prospectives, des pratiques d'évaluation des politiques publiques, des bonnes pratiques de concertation et des comparaisons internationales et territoriales. Il travaille en réseau avec les conseils spécialisés.*